

"Il ne peut y avoir de développement durable sans démocratie véritable"

Aïr-Info

Prix : 300 F CFA

BIMENSUEL RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°108 DU 1^{ER} AU 15 MARS 2010- 9^{ÈME} ANNÉE

NIGER

30 MINUTES CHRONO POUR FAIRE UN PUTSCH !

Billet

Tandja est tombé sans que personne ne s'en émeuve véritablement. Lui, le bien aimé du peuple nigérien qui déclarait à ses visiteurs qu'il vivait une expérience inédite dans la vie d'un président de la république. Il aurait tellement bien travaillé que le peuple nigérien lui impose de rester encore à la tête du pays. Le problème, c'est qu'à force de répéter ce mensonge à ses interlocuteurs, il avait fini par y croire lui-même. Sur un mensonge devenu vérité officielle, Tandja a entrepris son règne à vie. Arrivé au pouvoir par la démocratie, il s'est alors échiné à démanteler le système qui l'a fait roi. Il y a dans cette tragédie un entêtement et un aveuglement jamais égalés. Pendant toute l'année 2009 et de façon méthodique, Tandja a déconstruit la démocratie nigérienne qui était sans aucun doute la mieux pensée des Etats francophones d'Afrique. Mais le processus avait été si bien fait que l'entreprise suicidaire de Tandja ne pouvait pas s'accomplir sans attirer l'opprobre sur son auteur. C'est ce qui a fini par arriver. Finalement, il aura fait son parjure pour juste un minable bonus de 57 jours de pouvoir en plus à la tête du pays, alors qu'il en escomptait 1095 jours, puis devait s'ouvrir devant lui un règne à vie. Maigre bénéfice pour une si grande forfaiture. S'il était parti le 22 décembre 2009, il serait aujourd'hui le héros vivant de son pays. Il a préféré le déshonneur du coup d'Etat.

Par Idrissa B.



L'entrée du camp d'où est parti le raid contre Tanja



Lt Issaka Abou dit Size, l'Homme qui a arrêté Tandja



Le président déchu Tandja Mamadou



Salou Djibo, Président de la Junte

QUI EST SALOU DJIBO, LE NOUVEL HOMME FORT DU NIGER ?

C'était la surprise à Niamey quand son nom a été dévoilé. On attendait deux autres officiers, mais c'est lui l'outsider qui est arrivé. En effet, dans les premières heures de la tentative, le premier nom à avoir été cité fut celui du colonel Abdoulaye Adamou Harouna (France 24) puis celui de Djibrilla Hima Hamidou dit Pélé. Ce ne sera ni l'un ni l'autre. Celui qui a été dévoilé à l'opinion comme étant le président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie est un illustre inconnu, mais pas un tocard de l'armée nigérienne. Salou Djibo, officier sac à dos, est un militaire pile, comme qui dirait, qui a fait le feu dans le nord contre les rebelles touareg et qui a participé aux missions de paix de l'ONU, notamment en Côte d'Ivoire. Né en 1965 dans le village de Namoro, sur la rive droite du fleuve Niger, Salou Djibo a fait l'école des officiers de Bouaké en Côte d'Ivoire, puis son application en Chine avant de suivre des cours d'état major à Kenitra au Maroc. Sa spécialité, c'est l'artillerie. Ce n'est pas le président Tandja qui dira le contraire, tant ses oreilles bourdonnent encore des éclats d'obus. C'est en effet un déluge d'obus qui a paralysé la garde présidentielle et qui a permis à Salou Djibo et à son lieutenant Issaka Abou dit "Size" de pénétrer dans le bureau et de cueillir un Tandja encore étourdi par la violence des détonations. Il n'aurait même pas eu la présence d'esprit de se saisir de son chapelet qui ne le quitte d'ordinaire jamais. Le lieutenant "Size" est en tout cas la petite coqueluche du camp de la 121^e compagnie d'appui et de sécurité où le nouveau président est resté près de 72 heures après son putsch avant de rejoindre la Villa verte au sein du palais présidentiel.

30 MINUTES CHRONO POUR FAIRE UN PUTSCH !

Où sont passés ceux qui ont massivement voté la 6e république le 4 août dernier au Niger? En 30 minutes, le chef d'escadron Salou Djibo a balayé la République de Tandja, sans rencontrer de résistance. La tragi-comédie tazartchiste s'est tristement achevée. Pour un grand dessein espéré, Tandja a récolté le déshonneur d'une déféstration du pouvoir.

C'est une journée banale, ce 18 février qui allait changer le cours de l'histoire dans ce qui était entrain de devenir inexorablement la "république de Tandja". Une réunion des plus ordinaires des chefs militaires de la zone de défense de la région de Niamey se tient dans les bureaux du commandant de la zone, le colonel Djibrila Hima dit Pélé. Le chef d'escadron, Salou Djibo, commandant de la compagnie d'appui est présent, mais personne ne sait que dans quelques heures, ce sera lui le président du Niger. Rien ne donne l'impression que quelque chose de capital est en préparation. Même le commandant de la zone n'en est pas informé. La chose a été étroitement préparée par deux hommes et pas plus : le chef d'escadron Salou Djibo et le jeune capitaine des para commando Djibril Adamou Arouna. Vers 11h 45, la réunion informelle s'achève et Salou Djibo retourne tranquillement à sa base. Le compte à rebours est désormais en marche. Il sait qu'il lui reste exactement 1h15 mn avant le début du premier

coup de feu qui allait donner le signal du raid. L'opération est parfaitement orchestrée. Trois véhicules légers dont deux équipés de 12/7 et un autre en système LRM quittent incognito le camp du CA et prennent la direction du palais présidentiel qu'ils sont chargés d'attaquer de front. La section commando de Djibril Adamou prend d'assaut par derrière la présidence en longeant la corniche. La jonction est prévue dans l'enceinte de la présidence après le coup de feu "top départ" et la progression des commandos couverte par un déluge de l'artillerie. La violence et la rapidité de l'attaque ont surpris et neutralisé les éléments de la garde présidentielle restés fidèles. L'opération montée comme un raid commando avait un objectif principal ; se saisir du président Tandja Mamadou et le séquestrer au camp de la compagnie et maintenant faire face aux éventuelles résistances dans la zone militaire de Niamey et peut-être aussi de certaines garnisons de l'intérieur dont la fameuse unité PSI (Plan Sahel Initiative) formée par les Américains dans le cadre de la lutte antiterroriste. Le blitzkrieg de Salou Djibo n'aura laissé aucune chance à une éventuelle riposte. Un blindé de la garde présidentielle s'aventure à faire de la résistance dans les alentours du rond point de l'hôpital national, mal lui en a pris. Son toit est détruit par un obus déchiquetant du même coup, les quatre soldats qui l'occu-

paient. C'est la seule vraie tentative de résistance. Le patron de la zone, le colonel Pélé, mis devant le fait accompli, se range et avec lui un autre colonel important de la place d'arme de Niamey, le colonel Abdoulaye Adamou Harouna, qui n'est autre que le frère aîné du jeune capitaine para commando qui a mené le blitzkrieg. Un autre colonel, le commandant de la base aérienne, aurait, dit-on, aussi joué un rôle important. Il s'agit du colonel Mossi que l'on voit d'ailleurs sur les premières images de la junte, au moment de la lecture de leur première déclaration, à la gauche immédiate de Salou Djibo. A sa droite se trouve le jeune capitaine Djibril. Le colonel Hima dit Pélé est au premier rang, mais pas très proche de l'homme fort. Après l'audience avec la délégation conjointe CEDEAO-UA-ONU, le colonel Mossi sera le seul avec Salou Djibo à poser pour les photos. Contrairement donc aux premières informations qui ont circulé, le trio qui a fait le coup le 18 février est composé de Salou Djibo dont la compagnie a dirigé le putsch, du capitaine Djibril qui a entraîné avec lui sa section dans le raid et le colonel Mossi de l'armée de l'air qui a couvert en arrière plan l'attaque. La disposition des protagonistes sur la première photo de la junte est suffisamment éloquente sur les rôles des uns et des autres.

Pourquoi ce 18 février ?

Maintenant que le putsch a eu



lieu, tout le monde croit savoir qu'il était dans l'ordre des choses. Il était prévisible certes, mais depuis ce temps que les tracts circulent à Niamey, on avait fini par ne plus y croire. Au lendemain du référendum contesté, des tracts avaient inondé Niamey indiquant le mécontentement des officiers. En son temps, le même colonel Goukoy, présentement porte-parole de la junte, avait fait une sortie sur les médias publics pour expliquer que les militaires s'en tenaient à leur rôle traditionnel. Une sortie qui avait ragaiardi les tazerchistes et peiné les forces de l'opposition. Le tort est réparé depuis la soirée du 18 février.

Pourquoi les putschistes ont-ils agi le 18 février ?

Il semble qu'il y avait une opportunité stratégique, notamment la préparation d'un tournoi de ballon militaire. Le chef d'escadron en a profité pour infiltrer les compétiteurs arrivés sans armes dans les alentours de la présidence de la république. Ces éléments auraient joué un rôle important dans la neutralisation de la garde présidentielle dont le gros de l'armement avait été saboté.

Deuxième circonstance, l'échec des pourparlers inter-nigériens, consacré par le sommet de la CEDEAO qui s'était achevé la veille à Abuja. La délégation gouvernementa-

ILS ONT DIT À PROPOS DU COUP D'ETAT...

« Ce coup d'État qui a mis fin au régime du président Tandja témoigne du malaise rampant dans notre armée et élargit de façon significative la brèche qui existe entre les jeunes officiers et les généraux », estime Yahouza, simple citoyen d'un quartier périphérique de Niamey.

Veut-il dire que ce coup d'État, s'il guérit d'un mal, peut en créer un autre ?

Dans un taxi, un autre citoyen juge que la nouvelle junte qui prétend n'être là que pour assurer la restauration de la démocratie a du pain sur la planche. « C'est vrai, elle semble avoir la bénédiction de la communauté internationale, qui en avait assez de cette situation pourrie dont le coup d'état vient de crever l'abcès. Seulement, l'abcès une fois crevé, il faut à présent trouver des antibiotiques et des anti-inflammatoires pour contenir le mal. A l'heure venue du concret, point de place pour

le subterfuge. De toute façon, on va voir, au delà des beaux discours, nos beaux artisans à l'œuvre. »

En effet, en nommant un premier ministre dit neutre qui na pas mangé au râtelier des partis politiques qui mettent le carcan au cou de leurs militants pour en faire des prisonniers à leur service d'abord avant d'être au service de la nation, les nouveaux maîtres de la place affichent leur bonne volonté de faire avancer les choses.

« Mais, dit Abdoulaye, le taximan qui roule à cent à l'heure, en faisant cela, ils s'attirent le mécontentement de la classe politique qui considère les acquis démocratiques comme son butin et l'exercice du pouvoir comme un dû auquel elle seule a droit. »

Quoi qu'en disent les uns et les autres, les auteurs de ce coup d'État n'ont pas droit à l'échec. Le Niger a trop de fois, disent les

Nigériens, raté son rendez vous avec l'histoire.

Heureusement que cette fois, il a la chance de faire une autre rencontre. Cette dernière, ayant pour nom de famille amour de la patrie, sera fille de la détermination de la junte qui aura sur le dos des esprits sournois qui aimeraient bien la rallier à leur cause mesquine.

« Voyez-vous, explique Rabiou, un jeune politicien, s'ils doivent quelque part monnayer des sorties, des retraits ou des amnisties, moi je suis sûr que l'Histoire sera là pour les juger, ils ne recevront pour salaire que de

la monnaie de singe. »

D'ailleurs, abonde dans le même sens Naroua, toute erreur d'appréciation, tout calcul intéressé, tout marchandage public ou secret avec des classes, des clans, des castes, ramènera inexorablement notre pays à la case départ. Du moment ou ces jeunes gens ont osé, notre vœu est qu'ils assument. » C'est de brique de vérité en brique de vérité que se bâtit l'édifice de toute nation.

Recueillis à Niamey par Bello Marka

le conduite par l'ex-Premier ministre Gamatié est revenue dépitée, avec le dessein de retirer le Niger de la CEDEAO. Le Conseil des ministres de ce jeudi devrait justement prendre cette importante décision. En outre, il y avait, dit-on, en projet un mouvement dans l'armée qui devait affecter à l'intérieur du pays, des commandants peu fiables et mettre carrément à la retraite anticipée les officiers qui se montraient peu sensibles aux opérations de charme de Tandja. Personne apparemment n'aurait refusé les largesses du chef, pour ne pas attirer sur lui inutilement des soupçons. Mais au même moment, un des tracts attribués aux officiers indiquait clairement que "passé la date du 22 décembre, le président Tandja ne serait plus légitime". Les rédacteurs du tract expliquent justement que "c'est parce que l'armée nigérienne est républicaine qu'elle ne peut reconnaître la légalité du pouvoir actuel au-delà du 22 décembre". Ainsi prévenu, Tandja fait accentuer la surveillance des officiers les plus en vue. Il s'agit d'abord du chef d'Etat-major des armées, le général Moumouni Bourima dit "Tchanga" (il avait participé au coup d'Etat

de Wanké de 1999), de son adjoint Seyni Garba et de deux autres généraux Mamadou Ousseini, chef de l'armée de terre et de Seyni Salou, chef de l'armée de l'air. Vis-à-vis d'eux, Tandja est méfiant et en même temps généreux. Le colonel Pélé est aussi l'un des officiers directement surveillés par Tandja, le colonel Pélé par contre est sous la surveillance de Tchanga, le chef d'Etat major qui craint qu'il ne le double. C'est pourquoi, explique certaines sources bien introduites, le colonel Pélé ne pouvait pas exécuter le présent coup d'Etat, même s'il y pensait chaque matin en se rasant.

Informé des intentions du gouvernement, le chef d'escadron Salou Djibo, certainement moins surveillé que les autres, décide de prendre ses responsabilités. Mais la perfection de l'exécution du putsch indique qu'il avait été bien préparé. Ceux qui sont dans les secrets des dieux pensent que le plan de l'attaque aurait été préparé par le colonel Abdoulaye Adamou Harouna, tellement il rappelle le raid de ce dernier sur le bastion de la rébellion touareg à Tadek dans les montagnes de l'Aïr. Même s'il a fait le plan, il

n'aurait pas joué les premiers rôles dans l'exécution du putsch, en témoigne la hiérarchie au sein du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRSD) qui dirige le Niger depuis le 18 février dernier. Pour certains, c'est un vrai travail de pros. Salou Djibo a bien conçu et exécuté sa chose. Il l'a si bien fait qu'il n'a pas jugé utile de fermer immédiatement les frontières, de prendre la radio télévision, de couper le téléphone et de suspendre les libertés publiques. La constitution de la 6e république et les institutions qui en sont issues sont suspendues, mais les partis politiques ne sont pas interdits. La preuve, deux jours après avoir été chassé du pouvoir, l'ex parti majoritaire, le MNSD, pouvait donner une conférence de presse à son siège pour fustiger le putsch et prendre acte de son avènement. Au 20 heures de Télé Sahel, la télévision nationale, la déclaration est effectivement diffusée. C'est le signe que la restauration de la démocratie est en marche au Niger. Sous la république de Tandja, les médias publics étaient interdits à l'opposition. Serait-ce un signe des temps ? On veut bien y croire.

Par Ahmed B., envoyé spécial à Niamey

Interdiction de manifestations de soutien SAGE DÉCISION DU CSRSD

Beaucoup d'observateurs aussi bien nationaux qu'internationaux ont suivi avec grand soulagement la décision lue par le porte-parole de la junte militaire du CSRSD (conseil suprême pour la restauration de la démocratie) au pouvoir au Niger depuis les événements historiques du 18 février. En effet, le Colonel GOUKOYE a au nom de ses pairs fait l'ultime cadeau du nouvel an en mettant fin aux déclarations routinières de soutien auxquelles nous sommes habitués depuis l'avènement de la démocratie dans notre pays.

Ces agissements ne sont pas de nature à permettre aux responsables de faire face aux vrais défis qui les attendent. Pire, ces marches et meetings de soutien sont une occasion pour certains de laisser le travail productif pour aller chanter la même chanson adressée à toutes les autorités connues au Niger. Et si l'on ne prenait garde, les mêmes causes risqueraient de produire les mêmes effets. Heureusement, que le CSRSD les a compris ; en effet ce sont ces mêmes acteurs de tous les temps qui font et qui défont.

L'heure doit à présent être au bilan. Les nigériens dans leur ensemble ont commis des erreurs, les unes plus dramatiques que les autres. L'expérience des différents régimes doit nous servir de leçon. De la 3ème à la récente 6ème république, les flatteurs ont excellé par leur zèle avec comme conséquences rien que de faux-fuyants. Puis, deux semaines durant, de manière spontanée on a assisté au feuilleton que tout un chacun est à mesure de mettre en scène. Non, il semble pour le moment que trop c'est trop. La remise des nigériens au travail est ce qui

urge le plus. En vingt ans d'expérience de la démocratie, le Niger est sans doute un vrai laboratoire. La liberté d'expression est l'un des droits fondamentaux reconnus dans toutes les démocraties du monde. Mais il ne faut pas qu'on en abuse sous prétexte que l'acteur sur scène est meilleur que le précédent, ou bien en faisant comprendre que ce qui était impropre au cours d'un régime passé est limpide avec l'actuel. Les membres du CSRSD semblent ne pas admettre cette prise en otage que l'on peut confondre à une mise en demeure.

Avec un peu de recul, tous les nigériens doivent unir leur cœur pour méditer sur les tragédies antérieures orchestrées par les mêmes personnes promptes au retournement de vestes. Dans une de ses fables, La Fontaine nous rappelait que « le flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute ». Peut être que l'adage qui dit « qu'il n'y a pas de mauvais chef, mais plutôt de mauvais conseiller » est enfin compris. L'avenir nous édifiera davantage. Pour l'instant, comprenons tout simplement que cette décision du CSRSD n'est qu'une mesure préventive contre toute dérive. Et la liberté d'expression ne se limite pas à la lecture calquée des litanies. Les nigériens en ont marre de l'instrumentalisation des médias d'Etat! Le peuple a injustement été utilisé. Et ce peuple nigérien, si c'est en réalité en son nom que l'on s'agite souhaite une considération à défaut d'une réactualisation de sa définition dans son vrai contexte. A vos plumes les démographes, les linguistes, les législateurs et autres !

ADC

DES MINISTRES DU RÉGIME TANDJA EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE

Cinq (5) des six (6) ministres du gouvernement déchu de M.Tandja Mamadou arrêtés suite au coup d'Etat du 18 février dernier viennent d'être remis en liberté. Il s'agit de l'ex-premier ministre Ali Badjo Gamatié, celui des Finances Lamine Zeine, celui de l'Équipement Lamido Harouna, celui des mines Abdoulahi Mohamed et de la Justice Garba

Lompo. Ils seront néanmoins gardés en résidence surveillée. Ces derniers ont quitté la Caserne Bagagi Iya laissant seuls M.Albadé Abouba ancien ministre d'Etat, chargé de la sécurité et l'ex-président Tandja Mamadou.

Pourquoi ces deux derniers restent-ils encore en détention? Pour leur propre sécurité dit-on! De quelle sécurité parlent les putschis-

tes?

Les nouvelles autorités du Niger doivent avoir une pensée à l'endroit des familles de ceux-là qu'ils retiennent et rappeler aussi à l'ordre certaines organes de presse qui se permettent de salir ces personnes en distillant des informations infondées basées seulement sur la délation.

M. Aziz Dan Chehou, habitant à Agadez :

« L'irruption de l'armée sur la scène politique en cette journée du jeudi, a une fois de plus donné l'occasion à plusieurs sortes d'appréciations en ce qui nous concerne nous prenons acte des intentions de bonne foi des membres du CSRSD. L'armée nigérienne est par principe républicaine avec comme principale mission la défense de l'intégrité du territoire national gage d'une sécurité des personnes ainsi que de leur bien. Nous fondons espoir que l'armée ne dérogera pas à cette attente noble des citoyens. A notre humble avis, la caserne est le refuge ultime des militaires. »

M.Djibril Moussa, habitant à Agadez :

« Certes la fin du Tazartché est bien arrivée ; elle devrait s'arrêter depuis le référendu du 4 août. C'est bien d'attendre la fin du mandat de Tandja. Je demanderais aux militaires de ne pas s'éterniser au pouvoir puisqu'on a l'habitude de dire que l'appétit vient en mangeant. Ils doivent rendre le pouvoir à un régime civil élu démocratiquement dans un délai raisonnable; aussi demanderais-je à ces mêmes militaires de faire un audit sur la gestion des barons du régime Tazartché et de leurs acolytes. »

Recueillis à Agadez par David

**AÏR INFO,
TOUTE L'INFO
DU GRAND NORD**

COUP DE



GUEULE...

Contre la recrudescence de vols à Agadez :

Depuis quelques mois, la commune d'Agadez est victime des vols en série. Les cibles de ces voleurs sont des grands magasins, des compagnies de transport, et même des sociétés mixtes d'Etat. Ce qui est inadmissible, et est le fait que beaucoup de ces centres commerciaux cambriolés sont installés sur des grandes voies. L'adage qui dit « quand la barbe de ton voisin prend feu, essaye d'arroser la tienne » n'a pas fait école chez ces hommes d'affaire. La preuve, quelques jours après les vols n'hésitent pas à « rendre visite » au voisin de leur ancienne victime. Au secours ! Que fait la Police ? David

APOSTROPHE CITOYENNE À

Monsieur le Directeur Régional des Enseignements Secondaire et Supérieur d'Agadez

Monsieur le Directeur,
Tout juste à la rentrée scolaire 2009/2010, votre ministre de tutelle en occurrence le MESS/R/T a fait une sortie médiatique pour expliquer une nouveauté tant sur les programmes d'enseignement, les séries aussi bien que l'instauration d'une 'journée spéciale' qui a comme particularité le démarrage des cours à 7:30 pour finir à 13 heures.

L'opinion a salué le changement surtout qu'il a été appuyé par la dotation des huit Directions régionales de moyens conséquents pour leur fonctionnement aussi bien que de leurs démembrements. Mais, force est de constater que très souvent, au-delà de 8 heures, les cours des établissements secondaires d'Agadez sont quasi vides. Mieux, l'observateur que je suis constate la circulation des élèves de ces établissements (puisque identifiés par leurs divers uniformes) dans les rues et même dans les marchés aux heures de cours et cela durant les 6 jours de la semaine car la « nouvelle réforme » prévoit l'ouverture des classes du lundi au samedi.

Face à cet état de fait, Monsieur le Directeur, je souhaite savoir à l'instar de beaucoup de parents d'élèves, la cause de cette attitude à travers les réponses à cette englobante question : Est-ce un manque de classes, de professeurs encadrateurs, ou la non implication de tous les acteurs du système éducatif de la région, ou tout simplement la non acceptation du changement souhaité par le ministre?

Dans l'attente d'une suite favorable, recevez, Monsieur le Directeur Régional, toutes mes estimations.

A. Dan Chéhou
Citoyen à Agadez

COUP DE



COEUR...

Pour le désensablement des rues d'Agadez

C'est avec une réelle satisfaction que beaucoup d'usagers des routes de la commune d'Agadez constatent leur embellissement. Cette œuvre salubre serait organisée par un projet de la place en l'occurrence Mercy Corps. Le système de « cash for work » prôné par ce projet a le double avantage de rendre propre nos rues mais aussi de réduire le chômage. Coup de chapeau pour ce projet et du courage.

David

DES JOURNALISTES DU GROUPE DE PRESSE AÏR INFO EN FORMATION

La semaine passée, un rédacteur du journal Air info et un autre du mensuel Le Damagaram ont participé à une formation en journalisme qui a regroupé plusieurs hommes et femmes des médias de la capitale et ceux de l'intérieur du pays. Tenue dans les locaux du groupe de presse Les Echos du Sahel, cette formation a permis aux participants de renforcer leur capacité dans la rédaction des articles. Financée par le FICIL et Le Réseau Libertés-Canada, cette formation a permis aux journalistes du Niger d'effectuer des visites sur le terrain avec l'infatigable



Le formateur André Lachance en compagnie de deux journalistes du groupe de presse Air Info

formateur canadien André Lachance afin d'édifier les participants sur la dure mission du journaliste. mais ô combien exaltante

La Rédaction

JE LIS AÏR INFO SUR :
TAMTAMINFO
AGADEZ.ORG
NIGERDIASPORA.NET

JE M'ABONNE À

Aïr-Info

Rejoignez les abonnés d'Aïr Info, au Niger et à l'étranger, qui ont choisi l'abonnement. En vous abonnant, vous avez la garantie de recevoir au plus vite Aïr Info dès sa parution, directement à votre domicile si vous êtes à Agadez, ou dans votre boîte aux lettres si vous êtes à l'étranger.

UN AN (24 Nos)

NIGER
(livraison à domicile ou au bureau dès parution)

15.000 FCFA

ETRANGER
(Envoi version électronique par Internet)

25.000 FCFA

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse d'envoi : _____

Niger : Après les urnes, les armes !

Patatras ! Tout est par terre ! Des efforts de tant d'années balayés par quelques coups de canons ! C'est très grave pour nous ! Les puissances étrangères ont fini par payer à Tandja son excès de patriotisme ! », se lamentait un partisan du Président déchu. Au-delà de ces prises de position et surtout de soutien, il faut parler de ce que beaucoup de gens ont oublié soit par inadvertance soit par pure hypocrisie. Ce coup d'Etat a endeuillé des familles nigériennes ; des fils de ce pays ont donné de leur vie pour sauver leur président ; pour sauver la démocratie ! Combien sont-ils ? Qui sont-ils ? Le saura-t-on jamais ? Le bon sens a-t-il manqué à ces concitoyens au point de danser sur un asphalte à peine débarrassé de cadavres de nos frères tués par des balles de leurs propres frères et ce au nom du POUVOIR ? Hélas, oui ! Bien qu'une certaine opinion ait toujours refusé d'admettre que des élections libres et transparentes ont bel et bien eu lieu dans ce pays en cette fin d'année 2009, il faut admettre que ceux qui ont voté lors du référendum du 4 août, des législatives du 20 octobre et des locales du 27 décembre sont des nigériens à part entière. Ils ont exercé leur devoir de citoyens en tant qu'êtres humains et non des moutons ! Ils ont voté de leur propre chef sans aucune influence ! Ils étaient guidés par le désir ardent de maintenir leur favori en la personne du président Tandja

Mamadou au pouvoir. Et cela ne saurait être un péché ! Tout autour de nous, des citoyens l'ont fait ; des présidents en ont bénéficié et font la fierté de leur peuple. C'est le cas du Burkina, du Cameroun, de l'Algérie et que sais-je encore ! Si Tandja s'était entêté à comprendre qu'il est grand temps pour lui de partir dans la dignité, l'opposition aurait dû prospecter d'autres voies notamment juridiques pour faire barrage au désir du président Tandja ! L'état des institutions internationales commençait à lui faire lâcher du lest ! Au lieu d'une opposition endurente, Tandja a eu en face de lui une opposition moribonde et défaitiste. Elle n'attendait son salut que d'un coup d'Etat ! Or ce dernier est un grand bond dans le vide. On n'a pas à encourager un coup d'Etat ; on ne l'applaudit pas non plus car il est synonyme d'avaliser une habitude des temps révolus qui infantilise la démocratie et les démocrates. Les pays voisins du nôtre l'ont compris et ne veulent plus en entendre parler ! Mais au Niger, on est des bons « démocrates » ! Des « démocrates » bien nés qui applaudissent des militaires rebelles à leur propre hiérarchie qui viennent de tuer et de prendre le POUVOIR ! « Le coup d'Etat est décidément devenu un sport national au Niger », déclarait récemment une radio étrangère après le putsch du commandant Salou Djibo. Cette boutade loin d'être une risible remarque vient confirmer et rappeler que



les coups de force sont presque rentrés dans les mœurs nigériennes puisqu'il est un moyen d'accession et de dévolution du pouvoir d'Etat. Ce 3e coup de force en vingt ans de pratique démocratique relègue le Niger au rang des pays où les forces réellement anti-démocratiques ont pignon sur rue. Pauvre de nous ! Il suffit qu'un président se décide de faire prévaloir les intérêts de son pays pour qu'il soit balayé ! Pendant que tous ces voisins gèrent tant bien que mal les vicissitudes de leur gouvernance tout en jetant dans la poubelle le recours au coup d'Etat, son armée à lui décide d'user de l'arme fatale quand elle veut. Maintenant que c'est consommé ! On peut se demander à qui profite le crime ? Dans tous les cas, les nigériens s'interrogent sur les véritables motifs de ce coup de

force. Vont-ils s'en aller après ? Quelle sera la durée de leur transition ? Ne vont-ils pas prendre goût au pouvoir et s'incruster ? Les prochains mois nous le diront ! Il est aisé quand même de se demander pourquoi le Niger n'arrive pas à se passer de cette épreuve pour résoudre ses crises politiques ? Les mots qu'écrivait Béchir Ben Hamed en disent long : « les civils ont ici une lourde responsabilité de ne pas admettre que la démocratie est la possibilité laissée aux crises de se résoudre par le biais de la contestation, de la liberté d'expression, de la médiation ou de l'alternance au sommet ! ». Les militaires au Niger ont assez profité de la faiblesse de ces civils belliqueux et puérils à la limite. Ils ont étranglé la démocratie en 1996 ; ils ont récidivé dans le sang en 1999 ;

et ré-récidivé en 2010.

A cette allure, il est impératif de se demander quand vont-ils s'arrêter ? Le Niger sera-t-il alors- à son corps défendant- l'otage de leur humeur de justiciers et de gardiens de la Démocratie ?

L'un des signes que cette habitude de coups de force aura la vie dure au Niger est le fait qu'on verra bientôt la junta actuelle faire inscrire aussi sa propre amnistie dans une nouvelle constitution que les mêmes juristes des mêmes politiciens qu'ils ont renversés auront élaborée pour eux ! C'est cela le Niger hélas ! Un Niger où après les urnes tonneront malheureusement toujours les canons !

Dogo & Malick

Identification des agents de l'Etat : Un casse-tête pour les fonctionnaires

Entre le 16 et 17 février dernier beaucoup d'observateurs ont satisfait leur curiosité aux alentours du gouvernorat d'Agadez. L'attroupement et le mépris dont ont été victimes les agents de l'Etat -tout statut confondu- renvoyait au triste souvenir de l'aide aux populations affamées. Mais il n'en est rien. Si l'objectif est noble, la manière de l'organiser est peu orthodoxe. Il aurait été plus judicieux que le comité chargé de faire l'identification se déplace vers les agents pour voir de visu ce qui se fait sur le terrain. Mais « la collecte des papiers » à laquelle avon-nous assisté est à notre avis loin de démasquer « les fonctionnaires fantômes »

AIR INFO, TOUTE L'INFO DU GRAND NORD

Une bande armée attaque le village de Sikirat

Il y a quelques jours des individus armés auraient fait irruption dans le village de Sikirat (d'où serait originaire un ancien ministre de la cinquième république). Contre toute attente, les assaillants se seraient mis à tirer en l'air pour faire peur aux gens du village. Des vieux, des femmes et des enfants apeurés par les détonations ne savaient plus où donner de la tête. En apprenant ce qui était arrivé, d'autres jeunes du village ont juré de rendre le coup et s'approprieraient à suivre les traces des assaillants. N'eût été l'intervention rapide de l'ex-ministre, très influent dans la zone, il y aurait eu effusion de sang entre les deux groupes de jeunes. Nos avons appris que les forces de défense et de sécurité qui s'étaient transportées sur les lieux auraient retrouvé les douilles de balles tirées par les premiers assaillants. Qui sont-ils ? Tous renseignements pris, il s'agissait d'un groupe de jeunes du village de Tchitintagatte (un village appartenant à un ex-député de la sixième république) qui aurait commis l'acte. Ces jeunes auraient agi de cette manière pour rendre le coup car il y a presque deux ans de cela, au moment fort de la rébellion armée conduite par Alambo, des jeunes gens de l'autre village auraient attaqué le village de Tchitintagatte en tirant en l'air et criant pour semer le trouble sur les populations. Nous apprenons que pour calmer l'affaire, les deux responsables cités plus haut ont décidé de faire la paix sous les bons auspices d'un chef traditionnel de la zone. Tout serait rentré dans l'ordre.

Les habitants de ces deux villages, frères depuis la nuit des temps, sont aujourd'hui devenus deux blocs qui risquent si l'on n'y prend garde de s'affronter ! L'Etat doit rapidement trouver une solution à ce problème qui n'a que trop duré !

AHMED BIANOU

UN JEUNE STYLISTE D'AGADEZ TISSE UN RÉSEAU D'ESPOIR

Calme, un éternel sourire accroché aux lèvres, le jeune styliste Ahmed BIANOU d'Agadez fait aujourd'hui la fierté de la capitale de l'Aïr. Ahoumata comme l'appellent affectueusement les nombreux clients qui se pressent à la boutique familiale rue Mano Dayak, face à la mosquée Tendé du quartier Amdit, est un « créateur né », tombé dès son plus jeune âge dans la marmite de la couture traditionnelle. Il faut dire qu'il est allé à la bonne école : son père Elh Konjé, connu de tous pour son talent et le sérieux qu'il met dans son métier de couturier, lui a dévoilé tous les secrets de son art.

Sa carrière de styliste moderne a véritablement commencé quand il a accepté d'habiller le célèbre groupe de rap Emarkayan d'Agadez. Depuis le concert donné à l'occasion du lancement de son album Cous-Cous, le groupe retient l'attention par sa façon de s'habiller en scène, une tenue inspirée de l'habillement tra-

ditionnel de l'Aïr et mise de façon géniale au goût du jour. Pas étonnant qu'Ahmed se soit constitué une clientèle d'inconditionnels, parmi les rappers, certes, mais aussi nombre de jeunes d'Agadez et de Niamey, sans oublier les touristes, fous de ses créations.

Depuis 2004, Ahoumata a aussi pignon sur rue au quartier Château 1 de Niamey, où il partage une boutique avec son vieil ami Le Roi, un couturier d'expérience venu lui aussi d'Agadez. Alliant tradition et modernisme, le jeune prodige de la couture – après tout, il n'a que 32 ans – n'arrête pas de surprendre sa clientèle, notamment les touristes séduits par ces vêtements apparentés aux tenues traditionnelles des campements et villages du nord Niger et qui, certains jours, se bousculent littéralement dans sa grande boutique de la capitale.

Mais il fraie aussi avec les grands. Le 26 février 2004, il a participé au défilé intitulé

Trophée du jeune créateur organisé par la Résidence Concorde, un grand hôtel de Niamey. Le grand styliste africain de renommée internationale Alphadi l'a alors remarqué parmi la dizaine d'autres concurrents qui y présentaient leurs œuvres.

Sélectionné avec d'autres jeunes créateurs panafricains du Burkina, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, notre jeune stylite participa à la première édition du Salon des jeunes créateurs, tenue en octobre 2009 en prélude à la 7e édition du Festival international de la mode africaine (FIMA). L'occasion lui est alors offerte de prendre contact et de tisser des nouvelles relations avec ses pairs africains.

Cette rencontre le convainc de l'importance d'intéresser les jeunes nigériens aux métiers de la mode. Depuis quelques semaines, il multiplie les contacts en ce sens à Agadez afin de mettre sur pied, en collaboration avec ses camarades couturiers de la région, un



collectif des jeunes créateurs. Conscient du talent des jeunes agadéziens, il souhaite les aider à mieux vivre de leur métier. « Les jeunes d'Agadez ont du talent, souligne le couturier mais ignorent malheureusement comment le mettre en valeur. Avec ce collectif, nous voulons les sensibiliser et les amener à se professionnaliser davantage. » Un défilé de mode fait déjà partie des plans du collectif et, s'il se réalise, permettra de faire naître au grand jour le

talent caché des jeunes créateurs de l'Aïr. Pour le plus grand bien des jeunes d'Agadez qui n'ont souvent que la couture comme activité. Une façon originale de semer l'espoir. Et de sortir enfin du climat débilant, tant aux plans économiques que social, que les années d'insécurité ont fait peser sur toute la population de l'Aïr.

David YACOUBA

SOCIÉTÉ D'INTERMÉDIAIRE EN TRANSPORT AÉRIEN (SAITA-SARL À AGADEZ) RCCM : NI-AGA-B-159

Du nouveau à Agadez dans le domaine de transport aérien, agences de voyages, compagnies aériennes, exploitants et prestataires des services aériens. SAITA est à votre disposition pour tous vos besoins en matière :

- D'intermédiaire entre vous et les autorités aéronautiques
- De la prise en charge redevances aéronautiques
- De la fourniture du fuel
- De la manutention
- De l'hébergement
- Du catering
- Du dépôt de plan de vol
- De la recherche de renseignements aéronautiques et météorologiques
- Du transport urbain entre la ville et l'aéroport et de manière générale tout ce qui concourt à faciliter l'escale et le trafic aérien.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :
Gérant SAITA Aéroport Agadez
BP : 59-Tel : 00 227 90 57 62 44-00 227 96 29 26 16
Email : saita.sarl@yahoo.com

AÏR TRANSPORT, L'ICÔNE DU TRANSPORT AU NIGER !



PONCTUALITÉ, Confort, Sûreté

Enregistrement des bagages : la veille
Convocation : 4 heures
Départ : 5 heures

Siège social : ancien cinéma Jangorzo
BP : 12 050 Niamey
Tél : (227) 20 74 36 50 Fax : (227) 20 34 01 43



CONTACTS :
Arlit : 96 89 37 17
Agadez : 96 99 37 31
Tahoua : 96 97 13 44
Zinder : 96 97 47 24
Maradi : 96 59 09 03
Konni : 96 96 83 32
Dosso : 96 56 42 92
Niamey : 96 98 93 13

LA CAPITALE DE L'AÏR RENOUVE LENTEMENT AVEC LE TOURISME

Symbole de la paix retrouvée dans le nord du Niger, le Festival de l'Air tenu à Agadez à la mi-février marque la reprise des activités touristiques dans une région qui a souffert cruellement de l'insécurité. Cette rencontre culturelle a été délocalisée de la commune rurale d'Iférouane au village de Agharous, dans le département de Tchirozérine, en raison du danger que présentent certaines pistes : de nombreuses mines ont, en effet, été placées par les acteurs du dernier conflit sur les différents axes menant à la commune d'Iférouane.

Le 31 janvier, un vol organisé par la compagnie Point Afrique ramène plus d'une cinquantaine de touristes à Agadez. Le 14 février, un autre avion – ayant à son bord 75 touristes cette fois – atterrit sur la piste de l'aéroport Mano Dayak d'Agadez. L'arrivée de ces petits contingents de touristes fait mentir ceux qui doutaient de la reprise des activités touristiques. Elle balise surtout le terrain pour la prochaine saison touristique 2010-2011, prouvant aux yeux du monde – et même de certains Nigériens – que la capitale de l'Air ressuscite à mesure que la paix tant espérée s'installe progressivement.

Tous les acteurs de l'industrie touristique agadézienne sont à pied d'œuvre pour démontrer que la chose est faisable même si beaucoup de pays occidentaux ont, depuis les actions terroristes du réseau Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) dans certaines régions du Niger, de la Mauritanie et du Mali, demandé à leurs ressortissants de ne pas visiter ces zones. Selon Maurice Freund, le PDG de Point

Afrique venu expressément pour relancer le tourisme à Agadez, sa société voulait commencer plus tôt mais des pressions du ministère français des Affaires étrangères, qui s'opposait à ces vols en direction d'Agadez, ont entravé ses plans. « On est venu l'année dernière pour vérifier si les conditions d'insécurité étaient aussi dramatiques qu'on nous le disait et on était repartis satisfaits, explique-t-il. Pour ce premier vol, on n'a pas vraiment prévu de circuit touristique. On a invité des amis qui connaissent des façons pour calmer le jeu côté français, et qui devaient ensuite témoigner de la situation. Nous prions qu'il ne se passe rien parce nous pensons que le calme sera la clé du succès pour la suite de l'opération. »

Pour Issouf Maha, un promoteur de tourisme et représentant local de Point Afrique à Agadez, l'objectif est de prouver que la région est de nouveau fréquentable et qu'elle peut recevoir des touristes sans qu'ils soient inquiétés. « C'est vraiment un pari gagné pour nous parce que personne n'y croyait, se félicite-t-il. Les touristes peuvent donc venir chez nous. Cela va nous aider à lutter contre le chômage des jeunes, voire le banditisme. »

Dans un passé pas si lointain, Agadez était la région du Niger qui attirait le plus de touristes. En 2006 par exemple, la zone avait reçu plus de 63 000 touristes étrangers contre seulement 3000 au grand maximum en 2009... Chose certaine, il sont nombreux les Européens qui n'attendent que la reprise des activités touristiques pour venir visiter les nombreux sites touristiques de l'Air et du



Kawar. Annie, jeune française de la côte d'Azur, est contente d'être à Agadez. « Je souhaite que le séjour se passe bien, dit-elle, sourire aux lèvres. Je n'ai pas peur des terroristes car j'aime Agadez. »

Christelle, elle, est une habituée des circuits touristiques. C'est son cinquième séjour dans la capitale de l'Air. La Suissesse ne cache pas sa satisfaction de retrouver ses amis après plus de trois ans d'absence. « Je demande aux touristes qui hésitent encore de comprendre que la paix est revenue à Agadez, lance-t-elle. Nous avons déjà fait un tour dans la ville et n'avons rencontré que des populations ravies de renouer avec le tourisme, qui est leur principale source de revenus. »

La population, dont la majorité ne vit en effet que du tourisme, ne comprend pas que certains pays déconseillent fortement à leurs ressortissants de visiter le Niger. Boubacar Yacouba, un tailleur chassé d'Agadez par l'effon-

drement de l'industrie touristique et qui vit maintenant à Niamey, se souvient des belles années où les activités touristiques y marchaient rondement. Il est optimiste : « Les rebelles ont déposé les armes pour entreprendre le seul combat qui vaille : celui de la lutte contre le chômage des jeunes, source de tous les problèmes. Les gens sont vigilants et empêcheront que les terroristes perturbent les circuits touristiques car ce secteur leur rapporte beaucoup. »

Les trois années sans touristes ont poussé beaucoup d'artisans de l'Air à l'exil. Oumaha Assaleck par exemple, un bijoutier du village de Attri à l'est d'Agadez, a été contraint de venir s'installer au quartier Château 1 de Niamey, où il loue une minuscule boutique pour 15.000f Cfa par mois. Pour écouler ses bijoux, il a été jusqu'au Mali, au Burkina et au Sénégal. Il a aussi participé à plusieurs expositions à Paris et à Bordeaux. Agé d'une trentaine d'années et père de trois enfants, il

trouve difficile de vivre à Niamey car la capitale ne lui permet pas de bien vivre de son métier. Il dit avoir du mal à écouler ses bijoux car il peut rester plus de deux semaines sans rien vendre. « En temps de paix, nous n'avions pas besoin de quitter notre région pour écouler nos produits car les activités marchaient bien, se rappelle le jeune bijoutier. Cette paix nouvelle, nous devons la préserver afin que les touristes qui recommencent à venir à Agadez retournent chez eux avec de bons souvenirs. »

« Seuls les touristes achètent nos produits à de bons prix, lance Ouhoudan Houdoudou un forgeron du quartier Dagmanet. Des chaînes que nous vendons à 7.000f Cfa à des touristes, nous sommes obligés de les lâcher à 4.000f Cfa à Niamey. Vraiment, nous implorons Dieu pour que cette paix soit définitive ! »

David Yacouba

R.T.T

La Télévision
qui donne des
couleurs à la vie

NOMADE FM 101.9

La fréquence
N°1

SAHARA FM 97

La Radio des
Temps Modernes

Canal 3 Fm 90

La proximité
d'un géant de
l'audio-visuel

LE REDOUBLEMENT SCOLAIRE, UN ÉCHEC ÉVITABLE ?



Quel destin pour ces jeunes ?

De plus en plus, l'école est considérée comme un passe-temps plutôt qu'un lieu d'excellence dans la recherche du savoir. Les apprenants, les parents aussi bien que les encadreurs semblent implicitement admettre cet état de fait. La tendance générale chez bon nombre d'apprenants consiste à séjourner dans un cycle donné aussi longtemps qu'ils le désirent malgré tous les règlements.

Les moyens et raisons pour légitimer la présence de ces éternels élèves à l'école ne manquent pas, auprès de leur entourage comme d'eux-mêmes. C'est ce qui explique l'existence d'élèves doublant, triplant, quadruplant, voire quintuplant le même niveau. Les documents justificatifs – pièces d'état civil, bulletins de notes, livrets scolaires, etc. – s'acquièrent contre espèces sonnantes et trébuchantes. En dépit des règlements promulgués par les autorités publiques, les élèves passent allègrement du public au privé et vice-versa, toujours contre quelques billets de F CFA. L'élève est le premier perdant. La Loi a beau garantir l'accès à l'éducation à tout citoyen nigérien âgé de quatre ans à 18 ans, dans les faits, on est loin du compte. Des pléthores de

jeunes Nigériens talentueux et avides d'apprendre sont laissés-pour-compte en chemin et ne parviennent jamais à atteindre le niveau terminal. Au complexe scolaire Tagama d'Agadez par exemple, on compte en moyenne 50 élèves par classe au collège, alors qu'au lycée, les élèves se comptent sur les doigts d'une main dans la majorité des classes...

Du préscolaire à la fin du cycle moyen (lycée d'enseignement général), une durée de 15 ans au lieu de 14 est requise pour parachever ce cursus. Ce qui tout naturellement correspond en somme à l'âge de 19 ans, toute première année de la majorité au Niger. Donc, un redoublement dans quelque cycle que ce soit défavorise son auteur à postuler aux études universitaires. La responsabilité de l'Etat nigérien dans l'éducation de ses citoyens cesse officiellement dès l'obtention de la majorité. La poursuite des études est la responsabilité exclusive du prétendant ou bénéficiaire. Si, par malheur, un élève redouble une année à quelque cycle de son parcours scolaire, il ne fait que réduire drastiquement ses chances.

Chose certaine, tout redoublement fait un tort énorme à l'élève qui aimerait obtenir l'aide de l'Etat pour poursuivre ses études. Sans parler de

ses parents, qui ont déjà fait d'énormes sacrifices pour assurer l'éducation de leur enfant. Le coût de l'éducation est en général exorbitant pour les parents. En terminale par exemple, il faut déboursier plus de 125 000 FCFA pour la seule inscription, en plus des fournitures scolaires, des déplacements, de la nourriture, du logement, etc. Beaucoup de parents sont incapables de payer. Même les mieux nantis trouvent la facture du redoublement de plus en plus salée, d'autant plus que les familles nigériennes sont de grande taille. La moyenne est de huit enfants par femme et l'Indice du développement humain au Niger est l'un des plus bas au monde.

Comme beaucoup de familles nigériennes sont polygames, le redoublement signifie l'élargissement de l'assiette des dépenses de base de toute la famille. Pas étonnant que la plupart des chefs de famille réfléchissent longuement avant d'inscrire leur enfant à l'école. Ce n'est pas de gaieté de cœur que certains parents s'avouent incapables d'envoyer leurs enfants à l'école.

Un coût énorme pour le pays

Si on considère un nombre illustratif d'un million d'enfants à scolariser chaque année sur le plan national, on peut avoir une idée de ce que cela peut coûter à l'Etat. Nous ne disposons pas de tous les chiffres qui nous permettraient de mieux apprécier la part de l'Etat dans l'éducation de ses enfants. Mais les domaines d'intervention qui sont variés dans ce secteur peuvent être regroupés en construction et équipements de salles de classes et laboratoires, formations initiale et continue des enseignants ainsi que leur transport, salaires et/ou pécules des enseignants, achats et transport de manuels et fournitures scolaires, suivi et évaluation des activités académiques, etc. En intégrant

l'immensité du pays, on imagine la complexité de la mission dévolue à l'Etat. Et il doit être présent dans tous les secteurs, tous plus importants les uns que les autres. Le redoublement d'un élève, à quelques cycles ou niveaux d'études que ce soit, ne profite certainement pas à l'Etat puisque cela équivaut à augmenter les coûts. En d'autres termes, en plus du seul coût financier, la présence répétée d'un élève à un même niveau entraîne systématiquement la réduction des chances pour un autre enfant qui, lui, a plein droit d'occuper cette place.

Cette persistance des redoublements explique le nombre croissant d'enfants errant dans les rues. Leur droit à l'éducation leur a été refusé, voire confisqué, avec la complicité tacite de tous les acteurs du système éducatif. Ces innocents payent cher les pots qu'ils n'ont nullement contribué à briser. Cela serait de peu de conséquence si la population nigérienne n'était pas aussi jeune. 49% ont moins de 15 ans contre seulement 3% de personnes âgées de plus de 65 ans.

Il faut se rendre à l'évidence, le redoublement fait à priori l'affaire de certains mais pénalise cruellement des milliers de jeunes Nigériens des deux sexes qui, si nous vivions dans un pays normal, performeraient aussi bien que tous les enfants du monde. Ces profiteurs du système scolaire – public comme privé – ne mesurent peut-être pas la portée du tort qu'ils font à nos enfants et à notre pays.

Les premières victimes sont évidemment les enfants eux-mêmes qui, découragés d'avoir à redoubler constamment, abandonneront l'école avant de terminer le cycle secondaire. Puis leurs parents qui se seront saignés à blanc pour le bien-être de leurs enfants et qui constateront, trop tard, que leurs redoublants de fils ou de fille n'ont plus aucune chance d'achever sa scolarité, encore moins de

profiter d'une bourse providentielle. Quant à l'Etat, grand pourvoyeur de la grande part des dépenses liées à l'éducation, il ne fait que s'affaiblir face à toute cette médiocrité.

Des vertus pédagogiques dans le redoublement ?

Pour conclure, puisque c'est d'éducation qu'il s'agit, une analyse pédagogique conséquente de cette pratique s'avère indispensable. L'enfant qui redouble est d'abord déconsidéré à ses propres yeux mais aussi à ceux de ses camarades qui, eux, passent en classe supérieure. Mais il a tendance à cacher ses insuffisances et à en reporter la faute sur autrui, sur le processus d'apprentissage, sur les années blanches, etc. Ce qui est souvent à l'origine de tensions à l'école pouvant être lourdes de conséquences.

Ce qui est sûr, le redoublement n'a aucune vertu pédagogique, ni pour son auteur, ni pour sa famille, ni pour le système éducatif, encore moins pour la communauté qui a besoin de la contribution de tous ses fils et filles pour son développement. Pour nous jucher aux rangs des sociétés qui émergent et rayonnent, il est temps – grand temps même – d'assainir notre système éducatif. Nous sommes dans un monde globalisé que d'aucuns qualifient à raison de village planétaire, où la culture de l'excellence s'avère être le défi du moment. C'est la condition sine qua non à remplir pour tout peuple soucieux de son devenir. Une école crédible, même si elle n'est pas la solution miracle, est la passerelle incontournable pour accéder au développement et à l'autonomie. A ce stade de l'évolution économique et sociopolitique de notre pays, disposons-nous des moyens et, surtout, de la volonté susceptibles de nous conduire sur le droit chemin, celui des nations qui prospèrent ?

Chehou Aziz

SAHARA FM TOUJOURS FERMÉE !
DISONS NON À L'OPPRESSION DE LA LIBERTÉ DE PRESSE !

LES FOUS ERRANTS : QUELLE SOLUTION ?

Ils sont nombreux, les malades mentaux, ou plutôt les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, qui traînent dans nos rues. La folie étant des fois considérée comme une maladie surnaturelle, une maladie découlant d'une mauvaise rencontre avec certains génies malveillants, la folie est aussi considérée par la croyance populaire comme le résultat d'un mauvais sort jeté par quelque ennemi ou adversaire.

Pour les médecins, la folie est une maladie clinique qui porte atteinte au fonctionnement normal du cerveau. Elle peut être due à un choc, à un état dépressif, à une consommation de drogues ou autres stupéfiants. Quelles que soient ses origines, la folie est une maladie à laquelle l'on peut opposer une thérapie proportionnelle à sa gravité. L'un dans l'autre, nous comprenons que c'est une maladie. Et les malades mentaux, comme ceux du SIDA ou de la tuberculose, doivent avoir les mêmes chances, les mêmes traitements leur permettant de recouvrer lucidité et santé.

Il est vrai que certains malades sont internés et suivis. Mais avec ceux «

soignés » à l'externe, comment doit-on réagir ? Doit-on continuer à les observer sans rien dire ou faire ? Doit-on les abandonner à leur sort, comme cela arrive trop souvent ?

Certes non. Il faut les respecter, les considérer comme des êtres humains qui, eux aussi, font partie du décor de la vie quotidienne.

Qui aimerait être rejeté par sa communauté ? D'autant plus que personne ne veut vraiment se charger de faire interner ces malades afin qu'ils reçoivent un vrai traitement. Pourtant, certains semblent présenter quelques éclairs de lucidité et on se met à espérer qu'il suffirait d'un traitement suivi, d'une simple prise en charge pour les repêcher de cette déchéance !

L'abandon de ces malades est une atteinte à l'intégrité de la personne humaine. Tels que nous voyons ces malades, ils nous donnent quelque pincement au cœur, quelque compassion. Certaines fois, le désolant spectacle qu'ils offrent nous pousse à la révolte. Ces malades ont le droit, comme tout autre citoyen, d'être pris en charge par l'État. Au-delà de la simple thérapie, ces malades ont besoin d'être sécurisés

pour, de facto, sécuriser les autres citoyens. En effet, il existe parmi ces malades de vrais psychopathes, des violents qui sont de véritables dangers publics. D'où la nécessité de les interner et de protéger le commun des citoyens de leurs violences ! Et il le faudrait aussi pour la sécurité des malades eux-mêmes. En effet, certains sont des proies faciles pour certains individus sans scrupules. Certaines femmes malades sont violées et engrossées ! D'autres malades s'évanouissent systématiquement dans la nature. Et certaines rumeurs disent même que les malades mentaux sont les cibles privilégiées de certaines sectes qui utilisent des organes humaines à des fins magico financières...

Hélas, beaucoup d'exemples illustrent cette déplorable évidence.

Des folles se promènent dans les rues de Zinder le ventre gros, violées par des bien-portants. Des fous ont été retrouvés noyés et amputés de leurs organes, ou ont carrément disparu de la circulation sans que leur décès n'ait jamais été constaté ou leur cadavre retrouvé.

Vous comprenez aisément



Laissés à eux-mêmes, ces fous constituent un danger public

notre inquiétude et surtout notre coup de gueule. Il faut que nous sortions de notre torpeur pour vaincre l'indifférence face à ce silencieux drame collectif. L'État doit se préoccuper enfin de santé mentale. Dans nos hôpitaux, on doit songer à

une extension des pavillons psychiatriques. Et, s'il faut apporter un soutien médicamenteux, il faut aussi augmenter – en quantité et en qualité – le personnel soignant.

Moussa Angou

Algérie/Béchar :

PERPÉTUITÉ POUR 7 ACCUSÉS DANS L'AFFAIRE DES 4,3 TONNES DE KIF DE "TABELBALA"

Sept personnes, dont quatre en fuite, ont été condamnées, hier après-midi, par le tribunal d'Oran à la réclusion à perpétuité pour leur implication dans l'affaire des 4,3 tonnes de kif traité saisies en juin 2008 dans l'axe Tabelbala-Tindouf.

Six autres accusés ont comparu sous le même chef de "détention et importation de drogue par le biais d'une association criminelle organisée", dont deux ont écopé de 15 ans de réclusion chacun, alors que les quatre autres ont été acquittés par le

tribunal. Les faits remontent à juin 2008 lorsque les services de sécurité se lancent à la poursuite d'un convoi suspect composé de cinq véhicules tout-terrain entre les régions de Tabelbala et Tindouf, au sud-ouest du pays.

Après un échange de coups de feu, trois véhicules transportant une quantité globale de 4.302 kg de kif traité, des armes à feu et des téléphones cellulaires sont saisis, tandis que trois blessés sont récupérés pour être soignés et interrogés.

Au cours de leur audition, ces derniers dénoncent 10 autres

complices dont six seront arrêtés, qui avoueront agir sous l'autorité d'un même individu, à savoir le baron Tabti Othmane, alias "Chikha", recherché par la justice dans plusieurs affaires de drogue.

Les investigations ont également permis de faire la lumière sur la manière de procéder de la bande criminelle pour acheminer la drogue sur l'itinéraire Maroc-Algérie-Mali puis en direction de la région Est du pays.

Seuls les trois premiers arrêtés ont reconnu les faits

devant le tribunal, les autres ayant nié toute implication dans cette affaire à l'instar d'un ressortissant malien qui a déclaré avoir été dupé par la bande en question dont les véhicules ont été acquis à son nom suite à l'utilisation, à son insu, de ses pièces d'identité. Le représentant du ministère public avait réclamé la réclusion à perpétuité à l'encontre de l'ensemble des mis en cause.

L'instruction de cette affaire a été diligentée par le pôle pénal régional d'Oran spécialisé dans la lutte contre le crime organisé.

Air Info

L'actualité du grand nord

CONTACTS :

94 20 67 83
94 25 50 27

Email :

airhorizoncom@yahoo.fr

Sites Web :

tamiainfo.com
agadez.org

FONDATEUR

Ibrahim Manzo Diallo
96 68 26 78

alhou.riya@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

DAOUDA YACOUBA

96 59 91 12

yacoubadavid@yahoo.fr

Maquette

BIANOU

93 24 35 82

TIRAGE

1500 exemplaires

NIN / Agadez

BP 198

Tel : 20 440 202

zain

ZAIN NIGER INNOVE AVEC LE ZAP

Zain Niger a lancé, le 8 janvier dernier, un nouveau produit : le ZAP. Ce produit révolutionnaire, pratique, efficace et de proximité permettra désormais aux clients de Zain de payer divers produits et services, d'envoyer et de recevoir de l'argent, de crédit et bien plus encore. Zain, en partenariat avec Ecobank Niger, offre ainsi à ses clients l'un des services les plus innovants disponibles au Niger.

Le lancement qui a eu lieu à l'hôtel Terminus de Niamey a vu la participation de plusieurs responsables d'Ecobank Niger, de Zain Niger et de nombreux confrères. Zain s'est associé à la Banque panafricaine Ecobank pour le lancement du service Zap. Ce partenariat, selon Joseph Gouba, Directeur général par intérim de Zain Niger permet : « l'envoi et la réception d'argent aux amis et familles partout au Niger; le retrait d'argent, le paiement des factures ou des salaires; le règlement d'achats de produits et services divers tels que les produits alimentaires, le carburant,...; le transfert d'un compte bancaire vers le téléphone ou du téléphone vers le compte bancaire et la recharge du crédit téléphonique ou de celui d'un tiers.

Avec le service Zap, Zain garantit la sécurité et la flexibilité des transactions financières en réduisant la nécessité de

transporter de l'argent liquide. « Tous les paiements et transactions seront sécurisés. Un mot de passe sera octroyé pour chacune des transactions. De plus, le clients auront accès à ce service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à partir de leur téléphone mobile », a rassuré M.Gouba.

Selon les promoteurs de ce service, les abonnés Zain peuvent s'inscrire gratuitement en remplissant un formulaire auprès des agences Zain ou Ecobank.

Zap permettra aux clients d'utiliser leur téléphone comme un porte-monnaie électronique et ce avec n'importe quel téléphone. « Le produit Zap est accessible à tous et ne requiert pas l'ouverture d'un compte bancaire », a signalé Joseph Gouba. Après avoir été le pionnier dans l'introduction des services comme l'Internet, le transfert de crédit (CPT), la recharge mobile (Shap Shap), le réseau unique, avec cette innovation de proximité, Zain démontre une fois encore son souci à adapter ses produits et services aux besoins de sa clientèle, et d'être davantage à son écoute tout en apportant un soutien considérable au développement économique et durable du Niger.

A.I

Un lecteur a réussi à trouver les réponses justes à je joue à lire du journal Aïr Info N°105. Il s'agit de M.Yacouba Ahmed Mohamed-BTS 3 CE NIAMEY- 96 56 87 31. Il gagne un abonnement d'un an au journal Aïr Info. Bravo !

De quelles oeuvres ont été extraits ces passages?

1- « Haraban est une petite bourgade de l'hinterland du pays... L'ancien nom était Dubaani : un rêve et un programme ! »

2-« Qui guidera mes pas
Quand je perdrai mes yeux
Qui me portera sur son dos
Quand je n'aurai plus mes jambes
Qui animera mes nuits longues et solitaires
Quand disparaîtront les cigognes jacassantes
Moment terrible pour un printemps sans fleurs
Période d'amertume
Quand l'hivernage n'apporte que vents et poussières !

Liste proposée :

- 1-Sarraounia de Mamani Abdoulaye.
- 2-Les bouts de bois de Dieu de Sembene Ousmane
- 3-Hommage de Hapizou Malam Bachir.
- 4-Le vieux nègre et la médaille de Ferdinand Oyono
- 5-L'enfant noir de Camara Laye
- 6- Kotia Nima de Boubou Hama
- 7-Lettres d'hivernage de Léopold Sédar Senghor !
- 8- La camisole de paille de Idé Adamou
- 9- Les rayons et les ombres de Victor Hugo

A vos livres. Et bonne lecture.

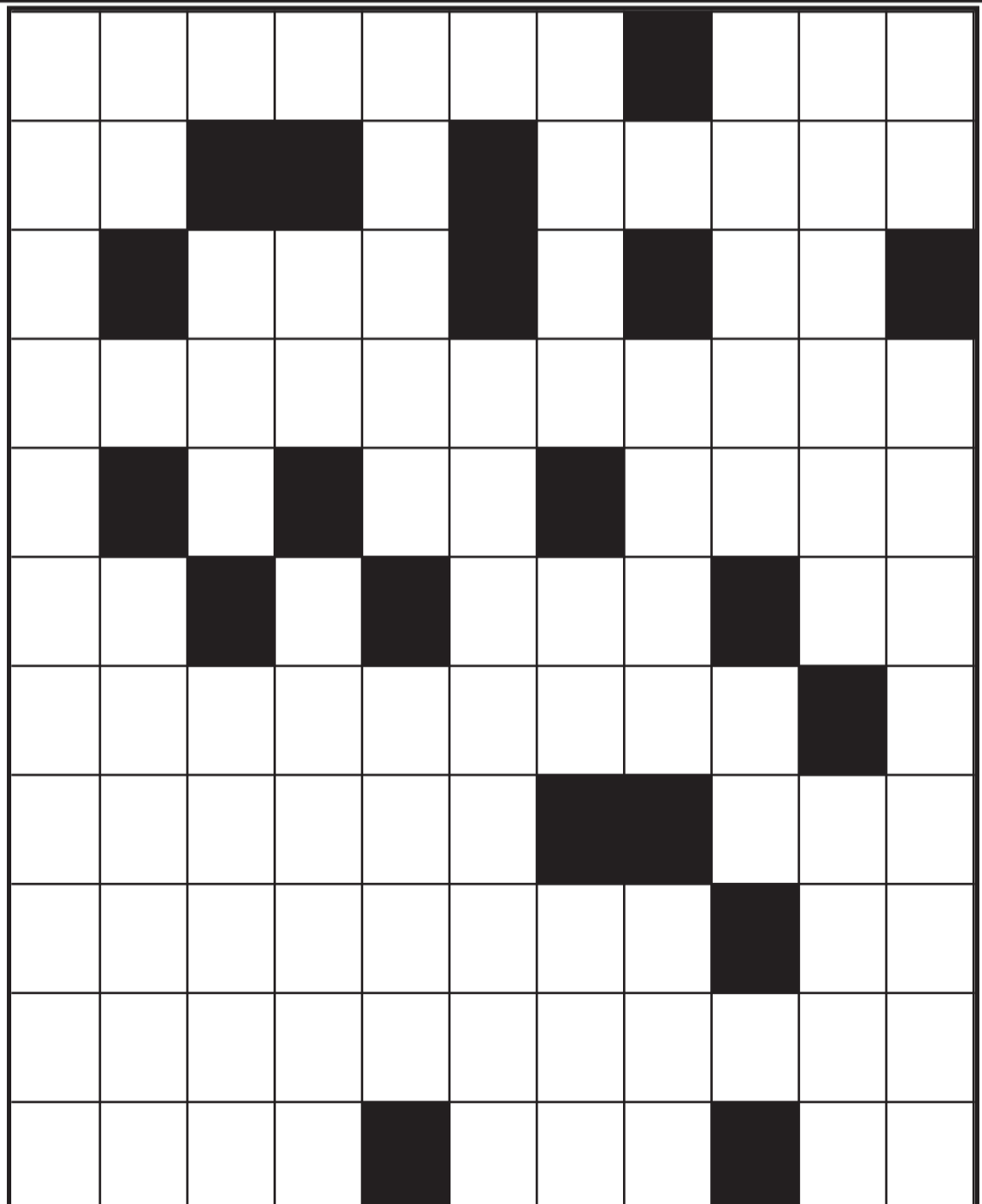
MOTS CROISÉS N°04 PAR OMAR MAMANE

Horizontalement :

- 1-Retirer de la terre. temps de vie
- 2-Quatorzième lettre de l'alphabet grec ; liquide coloré servant à écrire, à imprimer ...
- 3-Lieu ; personnel.
- 4- Qui a un aspect rude ,qui manque d'attrait .
- 5-Infinitif ; lettres d'effort.
- 6-Un pas inachevé ; souverain désordonné ; avoir conjugué.
- 7- Qui est moins éclairé.
- 8-Lui-même troublé , c'est troublé la vue ; ancien grand navire à voile .
- 9-En lui disant ouste par exemple,comme pour insulter ; lettre de musique.
- 10-Rendre des doigts, des prérogatives.
- 11-Mesures agraires ; pour la troisième fois ; début et fin d'un idiot.

Verticalement :

- 1-Passer déjà à une conclusion générale à partir de données faibles.
- 2-Quatorzième lettre de l'alphabet grec ; apporter.
- 3-Sigle d'une firme américaine ; belle chèvre sauvage.
- 4-Démonstratif ; ouvras.
- 5-Elu local ; dans scrabble.
- 6-Se portait candidat à un poste électif.
- 7-Fit des songes ; note musicale ; ceinturée d'eau.
- 8-Creux ; shoot .
- 9-Qui manifeste de l'énergie ; consonnes de noyaux ;
- 10-Implantation d'organe ; périodes.
- 11- Fin de née ; se dit de quelqu'un qui a passé un mauvais quart d'heure.



zain